

Vols à la tire



Comment vous protéger ?

Dans toutes les lieux touristiques ou lors de tous grands rassemblements de personnes, les visiteurs sont une cible de choix pour les voleurs “à la tire”, également appelés “pickpockets”.

Ces délinquants ont pour spécialité de subtiliser de l’argent ou des objets situés dans les poches ou sacs de leurs victimes, la plupart du temps sans que celles-ci s’en aperçoivent.

Ce phénomène touche principalement les touristes qui ne surveillent pas suffisamment leurs effets, en particulier lors de leurs déplacements dans les transports en commun.

Mais il peut aussi survenir dans tout autre lieu public ou privé.

Pour vous permettre de mieux vous protéger contre ces vols, voici quelques conseils.

Soyez particulièrement vigilant dans certains lieux :

Dans les lieux publics en général :

- Méfiez-vous des mouvements de foule ainsi que des fausses bousculades organisées par des bandes de pickpockets pour semer la confusion et relâcher l'attention des voyageurs.

Dans la rue :

- Assurez-vous que votre sac à main est fermé.
- Boutonnez les poches intérieures de vos vêtements.
- Ne rangez pas votre portefeuille dans vos poches arrière.
- Dans votre sac à provisions, ne mettez pas votre porte-monnaie ou votre portefeuille au-dessus de vos achats.

Dans les transports en commun :

- Veillez particulièrement à vos affaires lors de la montée et de la descente dans les transports en commun, dans les ascenseurs ou dans les escalators : les voleurs profitent souvent de la bousculade qui se produit à cette occasion pour agir.
- Sortez votre titre de transport avant afin d'éviter d'ouvrir votre portefeuille en public.
- Ne laissez pas vos bagages sans surveillance dans les gares et aéroports.

Dans les grands magasins, restaurants, lieux de spectacles et musées :

- Réglez vos achats par petites coupures ou préférez le paiement par chèque et carte bancaire pour ne pas attirer l'attention d'éventuels voleurs.
- Dans les restaurants, prenez garde aux pickpockets qui s'assoient derrière leur victime pour mieux leur subtiliser leurs effets.
- Ne laissez pas votre sac ouvert et sans surveillance. Dans tout lieu public, ne le posez pas par terre.
- Ne laissez pas vos moyens de paiement, argent et papiers d'identité dans les vestiaires ou dans votre manteau.

Concernant vos effets personnels :

Le transport de votre argent et de vos papiers :

- Privilégiez le port d'une "banane" disposée devant vous plutôt que celui d'un sac à main ou d'une sacoche.
- Évitez le sac à dos.

Vos liquidités :

- Prenez avec vous le minimum d'argent liquide, préférez les billets de petite ou moyenne valeur.
- Répartissez vos moyens de paiement en plusieurs endroits (sacs, poches...)
- Séparez votre argent de vos papiers (pièces d'identité, permis de conduire, carte grise...) - pensez à faire des photocopies de ces documents
- Évitez de placer les valeurs que vous détenez dans les poches extérieures ou arrière de vos vêtements (portefeuille...)

Votre carte bancaire :

- N'inscrivez jamais votre code confidentiel sur un des papiers rangés avec votre carte bancaire.
- Notez le numéro figurant sur votre carte bancaire (et le numéro de téléphone pour les oppositions) en lieu sûr afin de réagir rapidement en cas de perte ou de vol.

Votre téléphone portable :

- Ne le mettez pas dans la poche extérieure de votre sac ou d'un vêtement.

Que faire si vous êtes victime ou témoin d'un vol à la tire ?

1. Alertez les passants ou les voyageurs.
2. Composez le plus rapidement possible le 17 ou le numéro d'urgence 112 depuis un portable (appel gratuit).
3. Dans la mesure du possible, précisez le lieu du vol et le nombre de voleurs.

Donnez leur signalement : sexe, âge, coupe et couleur de cheveux, taille et corpulence, tenue vestimentaire, signes particuliers (exemples : port de lunettes, cicatrice, barbe, moustache...)

Indiquez la direction et le moyen de fuite, et, pour un véhicule, la couleur, la marque et, éventuellement, le numéro de la plaque d'immatriculation.

4. déposez plainte dans les meilleurs délais en apportant la liste détaillée de vos objets volés (documents d'identité, documents bancaires et matériel hifi-vidéo avec marque, type et si possible numéro de série)